

COMPTE RENDU - CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2015

Présents : BOISSARD Jean-Claude, ARNAUD Françoise, PELLETIER Lionel, BEURRIER Jacques, MRCELA Christel, PERRAUD Claude, ROCHHIA Emmanuel, REBOUILLAT Denis, CARLOT David

Excusée : MONNOT Marie Hélène

Secrétaire : PERRAUD Claude

Le Conseil Municipal approuve le précédent compte rendu.

Délibération - Recomposition conseil communautaire CCBR:

Suite à une information de Jean-Louis MAITRE, Président de la CCBR, cette délibération n'est plus à l'ordre du jour.

Délibération - Application du régime forestier parcelle A103 :

Monsieur le Maire fait part aux élus de délibérer sur l'intégration de la parcelle A103 au régime forestier.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de valider l'intégration de la parcelle boisée A103 au régime forestier.

Délibération - Travaux forestiers 2015 :

Monsieur le Maire fait part aux conseillers du devis des travaux forestiers préconisés par l'ONF pour 2015. Il s'agit d'ouverture de cloisonnement sylvicole et de dégagement manuel parcelle 18.r et de maintenance de cloisonnement sylvicole parcelles 16 et 17.aj.

Après délibération et à l'unanimité des élus, le conseil municipal décide de valider ces travaux d'investissement pour un montant total de 1 748.58 € TTC.

Délibération - Vente chênes rouges parcelle 6 :

Monsieur le Maire, sur recommandation de l'ONF, propose aux élus de se positionner sur le choix de mettre en vente bloquée sur pieds les chênes rouges de la parcelle 6.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de mettre à la vente de septembre 2015 ces chênes rouges.

Délibération - Busage fossé Rue de la Prairie :

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il convient de buser le fossé situé rue de la prairie.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide d'acheter les tuyaux nécessaires pour la somme de 829.44 € TTC.

Délibération - Subventions 2015 :

Monsieur le Maire demande aux conseillers de délibérer sur les subventions à verser au titre de l'année 2015 aux différentes associations qui nous ont sollicités.

Après délibération et à l'unanimité des élus, le conseil municipal décide de verser pour 2015 :

- 70 € à la Croix Rouge
- 70 € au Téléthon
- 200 € à l'ADMR
- Suite à une erreur administrative, la somme de 70 € qui devait être versée à l'Institut Humanitaire Bourgogne Franche-Comté en 2014 (délibération 41-2014) n'a pas été versée. La commune procèdera dans les plus brefs délais au versement de cette subvention.
- Caserne de Chaumergy : Mr le Maire présente le courrier du Maire de Chaumergy sollicitant les communes pour le versement d'une subvention relative à la construction de la caserne des pompiers de Chaumergy. Après délibération et à 7 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal décide de verser la somme totale de 2 000 € répartie de la façon suivante :
1 000 € prochainement et 1 000 € en janvier 2016.

Informations diverses :

- Fauchage de printemps des routes par la CCBR : 6 mai
- Date du repas des aînés : samedi 12 décembre 2015 à midi
- Un camion-épicerie passe régulièrement sur la commune. Si vous êtes intéressés, nous vous joignons l'affiche publicitaire de ce commerçant avec ses coordonnées.
- La mairie sera fermée :
 - Le vendredi 1^{er} mai
 - Le lundi 4 mai
 - Le vendredi 8 mai
 - Le vendredi 15 mai
 - Le lundi 25 mai